

La Ville de RIORGES

11 022 habitants 80 km de Lyon, St-Etienne et Clermont-Ferrand
3 heures de Paris. 2^{ème} ville de la communauté Roannais Agglomération.

PROPOSE

UN STAGE REMUNÉRÉ DE 6 MOIS DANS LE DOMAINE DE LA MEDIATION CULTURELLE (Obligatoirement sous convention avec un organisme de formation)

À Ciel Ouvert - Parcours d'art actuel

La Ville de RIORGES organise, du 9 juillet au 9 novembre 2022, la 7^{ème} édition de « **À Ciel Ouvert, parcours d'art actuel** », biennale d'art in situ, ayant lieu en plein air sur une zone naturelle protégée d'environ 10 ha.

Le ou la stagiaire, sous la responsabilité de la responsable du service culturel, sera associé(e) en amont de la manifestation à la réflexion, la conception et la mise en œuvre des outils de médiation et des relations publiques en lien avec l'exposition et les différents publics concernés (structures sociales, handicap, scolaires, tout public).

En amont et pendant la durée de l'exposition il ou elle devra :

- Assister à la coordination générale de l'exposition,
- Réaliser les outils de médiation,
- Assister à l'accueil et l'installation des équipes artistiques,
- Participer aux relations avec le public et les médias,
- Participer au suivi du lien avec les scolaires,
- Organiser l'accueil des différents publics en extérieur, pendant la durée de l'exposition et en assurer le suivi.
- Animer des visites sur le terrain.

Période recherchée :

Date de début de mission : À compter du 18 avril au 16 octobre 2022.

Date de fin de mission : 16 octobre 2022.

Description du profil recherché :

- Diplômé(e) des filières culturelles
- Niveau BAC + 3 ou supérieur

Qualités recherchées :

- Intérêt pour la médiation et la relation avec les publics, bon relationnel,
- Intérêt pour l'organisation et le montage d'exposition (en extérieur),
- Aisance dans la prise de parole en public, bonne élocution,
- Bonne culture générale,
- Dynamisme, ponctualité, curiosité, créativité,
- Disponibilité (travail éventuellement le week-end et en soirée).

Salaire envisagé : gratification versée mensuellement à la hauteur des 15% légaux du plafond de la sécurité sociale par mois (estimation gratification mensuelle : 487.50 €).

Informations complémentaires / renseignements

Temps de travail : 35h pouvant donner lieu à des aménagements horaires.

Renseignements complémentaires auprès de Madame Laure SESSIN acielouvert@riorges.fr

Merci d'envoyer CV et lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Maire **avant le 3 décembre 2021** aux adresses suivantes ci-dessous :

Par voie postale : Mairie de Riorges, DRH, 411 rue Pasteur - 42153 Riorges

Ou par mail : ressources.humaines@riorges.fr